

Délibération DEL-B-2024-073

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix septembre deux mille vingt-quatre, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (20) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, François MARY, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (2) : Jérôme BARON pouvoir à Serge BOUJU, Pascal LAGOGUEE pouvoir à Dany GRELLIER,

Absents (6) : Jérôme BARON, Johnny BROSSEAU, Pascal LAGOGUEE, Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Marie JARRY

Date de convocation : 04-09-2024

Secrétaire de séance : Monsieur Serge BOUJU

POLE DE SANTE

Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de Mauléon : acquisition du bâtiment à la commune de Mauléon

ANNEXE : plan de division de la parcelle

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif au fonctionnement du Bureau ;

Vu la délibération DEL CC-2021-191 du conseil communautaire du 9 novembre 2021 relative aux délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Mauléon en date du 18/03/2024 actant la cession d'une partie du bâtiment de l'ancienne enseigne commerciale LIDL à l'Agglo2B pour la réalisation d'une maison de santé.

Considérant que la commune de Mauléon est reconnue comme déficitaire en termes d'offre de soin et particulièrement en médecins généralistes ;

Considérant que le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire permettra d'attirer de nouveaux médecins sur le territoire ;

Considérant que ce projet permettra de reconvertir un site commercial aujourd'hui vacant en proximité de centre-ville.

La Commune de Mauléon a engagé une étude pour l'aménagement d'un Pôle Santé sur le site d'un ancien bâtiment commercial LIDL sis 16-18 rue de Poitiers – 79700 Mauléon (section cadastrale 000 AV, parcelle 63).

Ce projet de Pôle de Santé consiste :

- à réhabiliter le bâtiment commercial pour l'accueil d'une maison de santé pluridisciplinaire portée par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2b) et d'un cabinet de kinésithérapeutes ;
- à détacher une partie du parking actuel, le long de la rue de Poitiers, afin de le céder au cabinet X'Labs en vue d'y construire un laboratoire d'analyse médicale.

A cet effet, la commune de Mauléon a acquis le bâtiment en question.

Il s'agit désormais pour la commune de Mauléon, de céder le lot n°02, d'une superficie approximative de 819 m², à la communauté d'agglomération du bocage bressuirais afin de créer une maison de santé pluriprofessionnelle.

Cette cession s'effectue à l'euro symbolique.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le bureau communautaire, est invité à :

- **approuver l'acquisition d'une partie de l'ancien bâtiment commercial LIDL sur la commune de Mauléon selon les modalités présentées ci-dessus ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 16 SEP. 2024

Notifié ou publié le 16 SEP. 2024

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre-Yves Marolleau', is written over a set of three parallel blue lines.

